

Appartenir au territoire c'est aussi proposer des UCARE adaptées à la demande de la filière professionnelle.

Pour les agriculteurs en difficultés, il existe de nombreux acteurs mobilisés sur les territoires. Place des CFPPA ?

Et pour les CFPPA en zone urbaine et péri-urbaine : Comment appréhender et questionner autour de l'installation ?

Quand le travail d'approche sur le terrain est effectué, ce sont les partenaires sociaux et financiers qui demandent au CFPPA d'agir...

Les pistes issues de l'atelier

Les CFPPA pourraient (afin d'occuper le territoire...) :

Une fois par an mettre en place une réunion avec acteurs de l'installation (acteurs larges). Il faut se donner un thème pour animer ces rencontres qui ne soient pas seulement une présentation des axes du CFPPA, même s'il faut donner cette information. Expérience/ Un CFPPA souligne que cette pratique a été mise en place et que maintenant ils reçoivent la rencontre annuelle des JA (plus cette année la filière bleu/blanc/cœur). Le CFPPA devraient être un lieu de débat autour des thématiques professionnelles (appréhender l'agriruralité de cette manière sur son centre pour se repositionner et reprendre de l'activité).

Il faut valoriser davantage les conseils de centre. Certains CFPPA organisent des co-animations avec les acteurs. Ces sont les partenaires qui présentent l'avancée des projets. Le conseil de centre se fait en 2 temps : une partie institutionnelle et un temps de présentation des projets co-animée. Les coordonnateurs de filière, de dispositifs doivent être présents sur le territoire pour leurs expertises. Les directeurs seuls ne peuvent pas couvrir les champs visés et le territoire. Une expertise fine de la thématique est fondamentale car les acteurs cherchent souvent à alimenter leurs visions de la problématique. Il faut porter lors de cette représentation sur le territoire une posture d'acteur et une vision d'équipe.

Il faut que le CFPPA mette « à profit » les liens déjà existants avec les filières professionnelles pour établir d'autres contacts (avec pays, associations, communautés de communes....). Il faut pénétrer le territoire.

Il faut que les équipes se forment à la gestion de projet... La posture de travail est différente de celle du formateur. Il faut chercher les financements tout en réfléchissant à la place du CFPPA dans le projet commun.

En zone urbaine ou péri-urbaine il faut que le CFPPA s'insère dans les contrats de villes. Dans ces contrats, il faut prendre les axes stratégiques, les décliner et faire une proposition (venir interroger l'installation agrirurale dans ce contexte...). Il faut se présenter physiquement à ces acteurs. Ne pas négliger dans ce contexte les syndicats mixtes.

Les rencontres physiques sont fondamentales, il faut rencontrer tous les acteurs individuellement. Il faut toujours commencer par les directeurs et/ou présidents pour obtenir l'autorisation de travailler ensuite librement avec les chargés de missions et techniciens.

Les actions conduites au CFPPA en parallèle de la formation stricte sont des « portes ouvertes » sur le territoire : couveuse, espace-test...

Attention, il faut viser UN territoire (pas un département) avec une action pertinente. Les autres territoires du département (via les financeurs et autres) sont de toutes façons informés et liés. Ce sont eux qui contactent ensuite pour avoir de l'information ou ouvrir des partenariats d'actions. Il faut aussi utiliser les parcs naturels régionaux comme « porte d'entrée » sur le territoire. Il faut que les CFPPA travaillent l'image, même dans le cas de l'installation agricole, il faut arriver à dépasser « l'image de lycée... uniquement pour des élèves ».